

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Haiti-Les-dix-travaux-d-Haiti>

- Haïti - Les dix travaux d'Haïti

- Les Cousins - Amérique Centrale et Caraïbes -

Date de mise en ligne : mercredi 7 avril 2004

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Par Jacquelin Télémaque

[Alternatives](#), vendredi le 2 avril 2004,

Le nouveau gouvernement de l'après-Aristide est installé depuis maintenant plus de deux semaines. Ce cabinet reflète une nette tendance technocratique avec, en toile de fond, un préjugé favorable pour les secteurs politiques et sociaux qui ont mené la bataille contre Aristide. Le nouveau premier ministre, Gérard Latortue, insiste pour ne pas rater la transition qui s'amorce. Au coeur des problèmes urgents que le nouveau gouvernement devra affronter : rétablir un climat de sécurité et de paix sociale, un préalable à toutes autres démarches en Haïti.

Les « rebelles » et leurs alliés, les gangs armés liés au trafic de la drogue : autant de groupes avec lesquels le gouvernement devra « négocier » la paix sociale. C'est la réinsertion de tous ces groupes au sein de la vie civile, et les conditions de cette réinsertion, qui vont démontrer si les Haïtiens ont bien négocié la courbe qui mène à un État de droit.

Anciens militaires, repris de justice et partisans déçus d'Aristide constituent le gros de l'armée rebelle, anciennement « armée cannibale », dont l'existence découle en réalité d'un calcul des forces de sécurité des États-Unis. Dans quel but ? Cela reste encore à déterminer. Mais l'utilisation de ces éléments constitue certainement un dangereux précédent et une arme à double tranchant dans le contexte actuel. Accueilli en « libérateur » dans la capitale haïtienne après le départ d'Aristide, Guy Philippe n'a aucune référence dans son passé qui pourrait l'inscrire dans un projet démocratique pour l'avenir d'Haïti. C'est le cas aussi de Louis Jodel Chamblain, ancien membre du Front pour l'avancement et le progrès d'Haïti (FRAPH), condamné pour sa participation dans des crimes documentés par plusieurs commissions d'enquêtes.

Remettre les armes

Le premier ministre Gérard Latortue a effectué une visite dans sa ville natale, les Gonaïves, il y a deux semaines. À la faveur de cette visite, les chefs des groupes « rebelles » ont fait un geste d'apaisement en remettant leurs armes aux forces internationales, ou enfin, une partie de ce qui en constitue l'arsenal. La même scène s'est aussi répétée dans le principal bidonville de Port-au-Prince, Cité Soleil. Des chefs de gangs connus ont remis certaines de leurs armes à la faveur d'une cérémonie à valeur plutôt symbolique. Mais le désarmement doit être plus qu'une question symbolique. Un réel désarmement signifie racheter des armes en circulation, mettre en place des programmes de formation et des écoles de métiers, de même qu'adresser la question en suspens des anciens membres de l'armée, dissoute en 1994, qui réclament la liquidation de leurs pensions.

Le retour éventuel de l'armée sur la scène ne saurait être non plus une décision prise à la légère. Le nouveau ministre de l'Intérieur, Hérard Abraham, a affirmé que le retour de l'armée était nécessaire à la stabilisation du pays. Mais cette question, bien qu'importante, ne fait pas l'unanimité comme priorité. Le premier ministre a donné le ton en déclarant que cette question doit faire l'objet d'un débat national.

Tout faux-semblant dans la façon de poser la question du désarmement et le retour éventuel de l'armée sur la scène ne pourrait être qu'une bombe à retardement. Les forces internationales présentes en Haïti ont tout intérêt à assurer un climat sécuritaire en désarmant les groupes paramilitaires et en mettant au point, de concert avec les Haïtiens, des programmes qui adressent les vrais problèmes auxquels sont confrontées ces couches défavorisées de la population qui constituent un bassin dans lequel les politiciens de tout acabit recrutent les tueurs. Et ce n'est pas seulement de la responsabilité des Haïtiens mais aussi de la communauté internationale. Si cette dernière peut ou veut aider Haïti, c'est précisément dans le domaine du désarmement. En 1994, lors du retour au pouvoir d'Aristide, appuyé par les États-Unis, la question du désarmement n'a pas été posée de façon correcte, pour des raisons

inconnues. Certains observateurs regrettent aujourd'hui que le désarmement n'ait pas été effectif dès cette date (1994). Et aucun programme consistant n'a été annoncé jusqu'à présent par le gouvernement ou les forces multinationales présentes en Haïti.

Donner le signal

En participant sur un pied d'égalité avec les Haïtiens dans le choix des membres du conseil des sages, les Nations unies ont donné le signal de ce qui attend Haïti au cours des prochains mois, et éventuellement, au cours des prochaines années. Le mot « tutelle » ne serait certainement pas approprié mais il correspond en gros à ce qui s'applique à Haïti en 2004. L'engagement de la communauté internationale en Haïti devrait s'échelonner sur une dizaine d'années, selon le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan.

La résolution 1529 du Conseil de sécurité « autorise le déploiement d'une force multinationale intérimaire pour une période de trois mois ». Il est évident qu'en trois mois, rien ne saurait être enclenché de façon valable en Haïti compte tenu des clivages de même que de l'ampleur et de la nature des problèmes à résoudre.

Cette résolution prévoit ensuite le déploiement d'une force de stabilisation pour poursuivre le processus pacifique ainsi que le maintien des conditions de sécurité et de stabilité. Cependant, le Conseil se donne encore du temps pour décider du mandat, de la taille et du rôle de la police internationale à déployer en Haïti après l'expiration du mandat de la force intérimaire. Cette déclaration rencontre l'assentiment des secteurs politiques haïtiens qui souhaitent eux aussi une longue présence internationale après 200 ans de gabegie et d'incapacité chronique.